

Compte rendu dp du 13 décembre

De la théorie... à la pratique!

Ben voilà c'était la dernière réunion DP. Macron aura tué cette institution, comme il a tué le CHSCT...et comme il va tuer encore bien d'autres choses si les salariés laissent faire. Les ordonnances Macron de l'automne 2017 avaient prévues cela, ce fut approuvé par la CFDT et l'UNSA.

L'UNSA qui a encore brillé par son absence lors de cette réunion, comme ça il y aura eu moins de bêtises de dites. La CFDT fidèle à ses habitudes est partie à 11h30 sans que l'on sache pourquoi. **SUD-Rail** avait posé près de 50 questions.... Et nous sommes restés jusqu'à la fin.

Dés le début de la réunion, le nouvel RRH nous affirme que la direction va remettre à plat tous les roulements car ils ne sont pas réglementaires... et que maintenant ils ont embauchés un spécialiste des roulements et que ça va être Nickel chrome. Ah bon!

Donc les roulements n'étaient pas bons?? Tient? Et qui c'est donc qui les faisaient ces roulements? Ben la direction...doit on en conclure que la direction avant n'était pas bonne? L'ex DET a prit de la promotion ou a-t-il été sanctionné?

Nous on a la réponse, la même que la votre évidemment; 2 poids 2 mesures.

Pourtant quand il est arrivé il nous avait fait un sketch sur l'équité. Juste et équitable!!

Donc maintenant la réglementation va être appliquée? Tout le long de cette réunion on a vu que ce ne sont que des paroles.



De la théorie à la pratique il y a un grand écart de la part de la direction.

Dénonciation d'usage

La direction a donc dénoncé un droit d'usage qui était d'après elle en cours: **elle nous dit que maintenant pour commander l'astreinte aux services logistique, les agents seront d'abord commandés de réserve pour remplacer un agent absent avant d'être appelé d'astreinte.**

SUD-Rail n'a pas connaissance qu'un tel usage se faisait avant sur le Technicentre. On ne comprend pas trop ce qu'elle dénonce. C'est donc pour cela que le lendemain, nous avons demandé que l'on ait un écrit sur cette dénonciation... A l'heure où nous écrivons, on attend toujours cet écrit.

Ensuite elle nous a dit qu'elle allait doter d'un téléphone pro les agents de réserve, nous avons demandé pour quels usages, la direction ne sait pas. Là aussi nous attendons l'écrit de la direction; mais c'est plutôt sympa de doter les agents de réserve d'un téléphone pro, il faut le souligner...même si on sait très bien qu'elle veut commander les agents via le téléphone, mais cela n'est pas réglementaire, d'ailleurs la responsable RH nous l'a confirmé. Mais nous avons bien noté ce cadeau fait à quelques jours de Noël.

Elle nous dit que l'astreinte ne sortira que pour les strictes nécessités de service, est ce que ça veut dire qu'avant l'astreinte sortait alors que le service n'en n'avait pas besoin?? Bizarre, non? On aimerait bien avoir les noms de ceux qui sortaient sans que l'entreprise en ait besoin, ça ressemble à de la magouille tout cela!

L'astreinte sera commandée par le GEOPS après validation par le cadre d'astreinte... On peut voir quelle confiance fait la direction aux GEOPS. Et donc pour faire sortir une astreinte, on dérange l'astreinte cadre???? A partir du moment où on appelle l'astreinte cadre, est ce que ça compte pour un dérangement? Evidemment!! **Donc c'est très bizarre ce que veut faire la direction! Mais pour être vraiment sur, on attend que la direction nous écrive tout cela, ensuite nous vérifierons si cela est réglementaire, puisque de ce que nous avons compris, plein de choses ne le sont pas!**

La direction souhaite appliquer ces nouvelles mesures pour le **01/03/2019** .



La direction ne veut plus d'accords dit « locaux » qui ont été obtenus pour certains en sortie de conflit, comme le troisième taux B sur les semaines d'astreinte. Mais elle voulait aussi supprimer la prime de 8 euro pour les formations hors site et dans le même zone d'emplois, modifier le temps de trajet (pour les sorties d'astreinte ce sera le temps Mappy comme temps référence; comme si on attendait le coup de fil dans sa voiture....

Effectifs

La direction attend les autorisations d'embauche pour 2019; elle ne nous donne aucune indication sur le CO 2019...sauf qu'il va y avoir pas mal de restructuration: service logistique Vaise et Vénissieux, vérin à Vaise, GEOPS en 3x8 à Vaise, 2 réorganisations à L'Arbresle.... Pourtant il n'y a pas une seule UO où il ne manque pas des effectifs, il n'y a pas une seule UO où il n'y a pas une foultitude d'intérimaires ou de recours à la Task force
La direction nous a assurée qu'elle présenterait les CO au CSE...

Nouveau RRH

Alors là, un nouvel RRH vient d'arriver sur l'établissement et comment dire, ça va être très très compliqué d'avoir des relations avec cet agent. En effet, par exemple il refuse de répondre aux mails que l'on peut lui envoyer, surprenant non? Et sans vergogne il répond n'importe quoi à des questions posées par **SUD-Rail**, ayant même le toupet de s'énerver contre un délégué, il croit quoi? impressionner **SUD-Rail**??? Ben puisqu'il ne veut pas répondre ben on ne s'adressera pas à lui.

Nouveau DET

Il y a un nouveau DET, qui est venu se présenter et discuter avec les représentants du personnel. Nous n'avons pas de préjugés sur qui que ce soit et nous jugeons les actes. Il n'a semble t'il pas bien apprécié que le RRH ne réponde pas aux mails, évidemment **SUD-Rail** s'adressera directement au DET. Il hérite d'une situation qui n'est pas saine du tout. Il nous annonce, mais ça **SUD-Rail** l'avait déjà écrit, que l'on va de nouveau s'appeler Technicentre... mais que certainement le siège va déménager vers une UO; il semblerait que ce soit la mouche. Beaucoup de gabegie!! **Et après on nous dit qu'on ne peut pas satisfaire les revendications des cheminots!!!**

Repos 2018

« *Tous les mois depuis septembre, les DUOs reçoivent un fichier les alertant sur les agents risquant de ne pas atteindre le nombre de repos réglementaires, et veiller à porter les corrections nécessaires* ». C'est ce qu'a écrit la direction lors de la réunion DP du 2 février 2018 suite à une question **SUD-Rail** afin de savoir si tous les agents auraient bien leurs repos, repos double, weekend, dimanche, et les chiffres annoncés par la direction étaient catastrophiques (par exemple 215 agents n'avaient pas eu 52 rp double). Nous avons demandé où on en était au 13 décembre, la direction a été incapable de nous répondre....Simplement parce que les chiffres seront cette année encore catastrophique. **Le grand écart on vous dit!**

DCI

Lorsqu'une organisation syndicale pose une DCI, la direction doit recevoir celle-ci dans les 3 jours. Donc si on pose une DCI le vendredi, la direction doit nous recevoir le lundi. C'est comme cela qu'est écrit la réglementation imposée par la direction. Mais c'est ainsi qu'à de nombreuses reprises, la direction ne respecte pas sa propre réglementation. De la théorie à la pratique il y a un monde.... Surtout qu'il arrivait souvent à la direction de nous appeler afin de décaler la date, ce que nous acceptions tout le temps. Maintenant c'est plus simple la direction ne nous reçoit même pas, ce qui est complètement illégal... Le grand dialogue social prôné tout en haut de l'entreprise ne semble pas arriver à Lyon!

Allez, Salut!

La délégation **SUD-Rail** remercie tous les agents qui lui ont fait confiance en votant pour notre liste lors des dernières élections.

La délégation **SUD-Rail** remercie tous les agents qui ont lu patiemment tous les compte rendu DP que nous faisons quasiment systématiquement.

La délégation **SUD-Rail** remercie tous les agents qui nous faisaient remonter leurs questions, que nous avons défendues tant bien que mal.

La délégation **SUD-Rail** demande aux agents de continuer à faire confiance à nos militants.

La délégation **SUD-Rail** demande aux agents de continuer à se battre contre les mauvais plans de la direction ou du gouvernement.

La délégation **SUD-Rail** conseille aux agents d'adhérer à un syndicat de lutte et de transformation sociale comme l'est **SUD-Rail**.

L'avenir appartient à ceux qui luttent!

✂

Nom : Prénom :
Adresse SNCF.....
.....
N° de Tel SNCF : Portable :
Mail :

Je souhaite recevoir et diffuser l'information Sud Rail - Nombre d'exemplaires :

Je veux adhérer à Sud Rail.

Sud
Rail

Sud Rail Lyon - 41 quai Fulchiron Lyon 69005
Tél. SNCF : 405405 Tél. PTT : 04 78 38 15 08

Mail : sudraillyon@gmail.com - Site internet : www.sudraillyon.org

Union
syndicale
Solidaires